



PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre 2022 à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Montgaillard-Lauragais, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sur convocation en date du 24 septembre 2022, adressée par Monsieur Bruno MOUYON, Maire et sous sa Présidence.

Présents : ALIBERT Florent - ALASSET Mathieu - BARON Alain - CASTAN Thierry - DANIAU Jean- Louis - HENRI Rosane - LAC Cédric - MOUYON Bruno - RAOUL Jérôme - TESTÉ Sylvie- THÉRON Fabrice.

Absents excusés: LECABEC Véronique avec procuration à TESTÉ Sylvie.
AMARGIER Stéphane avec procuration à MOUYON Bruno.
MARQUIÉ Ghislaine.
LAURENT Mélissa.

Secrétaire de séance : ALASSET Mathieu.



Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14-04-2022
2. Investissement 2022 au budget communal
3. TDL : Participation financière aux frais de cotisation du PETR pour 2022
4. TDL : Participation financière aux frais de cotisation du HGN pour 2022
5. TDL : Participation financière aux frais de cotisation du GAL pour 2022
6. TDL : reversement de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité
7. Ressources humaines : saisine du comité technique (1607 h et règlement intérieur)
8. Budget assainissement : décision modificative au 777 et au 1391 : reprise de subventions
9. Budget communal : décision modificative au 165 : remboursement caution T3
10. Finances : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
11. Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20h16.

Quorum atteint : 11/15.

Avant-propos : information de la nouvelle réglementation des règles de publicité des actes administratifs (allègement) : suppression des comptes-rendus, affichage de la liste des délibérations...

1 – Approbation du compte rendu du 14/04/2022

Approbation du compte-rendu.

Voix pour	13	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

2 – Investissement 2022 au budget communal

Présentation de projets de dépenses au budget communal : entretien de terrain et continuité de l'isolation phonique de la salle des fêtes ; approuvés par les 11 membres présents + 2 avec procuration.

3 – TDL : Participation financière aux frais de cotisation du PETR pour 2022 : délibération 24-04-2022 : approuvée

La commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS bénéficie des compétences du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais (PETR), à savoir un soutien en ingénierie et portage des dossiers pour l'obtention de financements optimisés auprès des différentes collectivités (Europe, Etat, Département) en tant que commune membre.

La communauté de communes Terres du Lauragais demande la participation aux frais de cotisation annuelle 2022 du PETR-Pays Lauragais, de chacune de ses communes membres au prorata de leur population légale au 1^{er} janvier 2022.

Une convention de participation financière doit être signée entre la communauté de communes Terres du Lauragais et la commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS.

Voix pour	12	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions	1	Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

Monsieur DANIAU Jean-Louis s'abstient de voter.

4 – TDL : Participation financière aux frais de cotisation du HGN pour 2022 : délibération 25-04-2022 : approuvée

La commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS en tant que commune membre de la communauté de communes Terres du Lauragais est adhérente au Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique.

La communauté de communes Terres du Lauragais demande la participation aux frais de cotisation annuelle 2022 du HGN, de chacune de ses communes membres au prorata de leur population légale au

1^{er} janvier 2022. Une convention de participation financière doit être signée entre la communauté de communes Terres du Lauragais et la commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS

Voix pour	12	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions	1	Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

Monsieur DANIAU Jean-Louis s'abstient de voter.

5 – TDL : Participation financière aux frais de cotisation du GAL pour 2022 : délibération 26-04-2022 : approuvée

La commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS en tant que commune membre de la communauté de communes Terres du Lauragais bénéficie des compétences du PETR qui porte le programme LEADER à travers le Groupe d'Action Locale (GAL) des Terroirs du Lauragais qui en assure le pilotage, l'animation et la gestion. »

La communauté de communes Terres du Lauragais demande la participation aux frais de cotisation annuelle 2022 du GAL, de chacune de ses communes membres au prorata de leur population légale au 1^{er} janvier 2022.

Une convention de participation financière doit être signée entre la communauté de communes Terres du Lauragais et la commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS

Voix pour	12	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions	1	Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

Monsieur DANIAU Jean-Louis s'abstient de voter.

6 –TDL : reversement de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité : délibération 27-04-2022 : approuvée

L'article 109 de la loi de finances pour 2022, prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les communes ont l'obligation de reverser à leur intercommunalité tout ou partie de leur taxe d'aménagement selon des modalités de partage décrites dans le cadre d'une convention de reversement de fiscalité et adoptée par délibérations concordantes de l'intercommunalité et des communes. Une délibération intercommunale a été prise le 27 septembre 2022 pour conventionner avec les communes qui possèdent sur leur territoire une zone d'activité publique et, ou privée afin que 100% de la taxe d'aménagement générée sur ces zones soit reversée à l'intercommunalité.

La commune de MONTGAILLARD-LAURAGAIS non ciblée par ces nouvelles modalités mises en œuvre en 2022, n'est pas concernée par une réversion de la Taxe d'aménagement à l'intercommunalité en 2023 mais doit néanmoins prendre une délibération pour reconduire les modalités de reversement déjà existantes en 2022 sur l'exercice 2023.

Voix pour	13	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

7 – Saisine du comité technique (1607 h et règlement intérieur)

Le comité technique du CDG 31 sera prochainement saisi sur un nouveau projet de délibération concernant le temps de travail et l'application des 1607h (déjà en application sur la commune) ainsi que sur un projet de règlement intérieur.

8 - Budget assainissement : décision modificative au 777 et au 1391 : reprise de subventions: délibération 28-04-2022 : approuvée

Il s'agit de rééquilibrer le budget assainissement afin de pouvoir émettre un titre et un mandat concernant des reprises de subvention au 777 (titre) et au 1391 (mandat).

Voix pour	13	Dont procuration	2
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

9 – Budget communal : décision modificative au 165 : remboursement caution T3 : délibération 29-04-2022 : approuvée

Il s'agit d'approvisionner le compte 165 afin de pouvoir rembourser la caution à un ex-locataire du T3 communal.

10 – Finances : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFIP)

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil municipal l'objet et le contenu de ladite convention avec la DGFIP. La mise en place du service de paiement en ligne (PAYFIP) implique un coût financier pour la commune et engendre diverses interrogations de la part des élus.

Une consultation de la trésorerie de REVEL est demandée afin de pouvoir représenter ce point au prochain conseil municipal.

11 – Questions Diverses :

1/ Démission d'un adjoint, qui reste conseiller municipal, approuvée par le préfet et notifiée le 27 septembre 2022. Une nouvelle élection doit être programmée dans un délai de 15 jours

2/ « Programme National des Ponts » : inspection des ouvrages par le CEREMA ; des dispositions sont à prendre et des travaux sont à réaliser ; des études sont en cours.

3/ Défense extérieure incendie : un arrêté est à prendre, un schéma de défense est préconisé et un correspondant est à désigner par le conseil municipal.

4/ Adressage : il est à mettre en conformité et à étendre sur l'ensemble du territoire de la commune.

Un devis de la poste est attendu suite à rendez-vous ; un autre devis de prestataire est également attendu avec des prestations supplémentaires.

5/ Travaux réseaux : réception des travaux d'enrochement suite aux dégâts d'orage du printemps dernier sur la Grasse ; changement de poteaux TELECOM sur certaines voies.

6/ Conseil d'école du 1^{er} trimestre : élection des DPE en octobre, validation du PEDT par la Préfecture ; questionnement sur les rythmes scolaires (terme des 3 ans), la mairie souhaite le maintien des 4.5 jours ; projet d'économie d'énergie.

7/ TDL : présentation du rapport d'activités 2021.

8/ PLU : PADD présenté aux personnes publiques associées (PPA) ; un prochain travail sera fait sur les zones

9/ Utilisation des bâtiments communaux : incivilités régulières ; proposition de solutions pour maintenir les locaux en état (badges, convention d'utilisation, contrat de location) ; mise en place d'un groupe de travail par l'adjoint délégué à la SDF.

10/ Circulation et sécurité routière : avancée du projet.

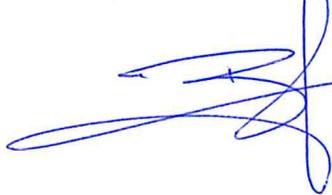
11/ Demande de participation financière d'une école privée de Villefranche pour des enfants de Montgaillard inscrits à cette école.

12/ FPIC : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : baisse de la dotation de l'Etat. La commune percevra en 2022 pratiquement la moitié de ce qu'elle a perçue en 2021.

13/ SDEHG : présentation d'un devis concernant l'éclairage d'un abri de bus

La séance est levée à 23h28.

Le Maire, Bruno MOUYON.



Le secrétaire de séance, Mathieu ALASSET.



